

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes conditions générales de vente ou encore dénommées ci-après « CGV », régissent sans restriction, toutes les ventes et offres de vente de produits ou services de la société SANE0 France à sa clientèle.

Préalablement à toute commande, le Client est informé du contenu des CGV sur tout document (tarif, devis, accusé de réception de commande...) transmis par SANE0 France, ou encore consultables sur le site internet indiqué dans ses documents.

Toute commande implique l'entière acceptation et sans réserve du Client aux présentes CGV et au tarif émis ou transmis par SANE0 France.

Sans accord écrit par SANE0 France, toutes les conditions générales d'achat, de paiement ou de conditions émises par le Client, ne pourront prévaloir aux présentes CGV.

1.2. Le terme « Client » désigne ici tout acheteur de produits ou de services proposés par la société SANE0 France.

1.3. Si l'une des clauses des présentes CGV venait à être déclarée nulle ou non conforme à la réglementation en vigueur, la validité de toutes les autres clauses des présentes n'en sera pas affectée.

1.4. Dans le cas où l'une des parties ne ferait pas valoir ses droits, cette situation n'emportera pas renonciation définitive de la partie concernée, à se prévaloir des droits concernés.

1.5. Les présentes CGV sont nominatives et incessibles sauf accord préalable et écrit de SANE0 France.

1.6. Moyennant le respect d'un préavis d'un (1) mois, SANE0 France se réserve la possibilité de modifier les CGV et son tarif à tout moment. En l'absence de contestation du Client dans un délai de dix (10) jours à compter de la notification ces modifications des CGV et/ou du tarif susvisé(s), elles seront considérées comme acceptées par le Client.

2. COMMANDES – DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

En l'absence d'une confirmation de commande ou d'un accusé de réception de commande, émis par SANE0 France dans les soixante douze (72) heures ouvrables suivant sa réception, la commande sera présumée acceptée, dans la limite des stocks disponibles.

Une commande acceptée telle que décrite ci-dessus, ne pourra être modifiée qu'avec le consentement écrit de SANE0 France et du Client.

Les commandes verbales de sont pas prises en compte, seuls sont acceptés les bons de commande transmis par télécopie, par messagerie électronique, par courrier ou remis en main propre, dûment remplis, signés, et éventuellement tamponnés par le Client.

Toute commande devra être de préférence établie sur du papier à en-tête du Client auquel sera joint un relevé d'identité bancaire ou postale, et accompagnée de l'intégralité du règlement des produits commandés par chèque ou virement bancaire ou postal. Dans ce cas précis, l'escompte pour paiement anticipé ne sera pas applicable.

Toute commande spécifique d'articles personnalisés ou de services ne figurant pas sur le tarif en vigueur, devra être accompagnée d'un acompte de 50% du montant total à régler. Dans les soixante douze (72) heures suivant sa réception et dans l'éventualité de l'annulation de cette commande spécifique qui serait imputable au Client, l'acompte de 50% reste dû et n'est pas remboursable.

Les quantités indiquées sur nos offres de prix et nos tarifs représentent le minimum de commande. Sauf indication contraire, le délai moyen de disponibilité des articles figurant dans le tarif en vigueur est de 8 jours, à compter de la date de départ des entrepôts de SANE0 France ou de son prestataire. Pour les commandes spécifiques, un délai indicatif sera préalablement communiqué au Client puis confirmé dans l'acceptation de la commande qui lui sera adressée.

3. PRIX DE VENTE

Les produits et services de SANE0 France sont établis sur la base du tarif en vigueur à la date de la commande. Les prix de vente au public ou prix de vente catalogue dont il s'agit, ne sont strictement communiqués qu'à titre indicatif. La durée de validité d'une offre de prix émise par SANE0 France est de 30 jours, sauf indication contraire écrite.

Les prix s'entendent hors taxes, hors frais de port ni assurance, droits de douanes, livraison en une seule fois en France métropolitaine (hors Corse et DOM-TOM). En cas de changement dans le contexte économique, réglementaire, administratif ou financier, indépendant de la volonté de SANE0 France et affectant directement ou indirectement, la commercialisation de ses produits et de ses services, tel que l'instauration d'une nouvelle taxe par exemple, SANE0 France se réserve la possibilité d'ajuster son prix à tout moment, y compris pour des commandes en cours de traitement.

4. REMISE SUR FACTURE

Nos tarifs s'entendent nets de toute remise ou de réduction de prix.

Des remises quantitatives ou particulières peuvent être appliquées en fonction de conditions particulières de vente préalablement signées entre SANE0 France et le Client.

5. LIVRAISON

5.1. Toute commande fera l'objet de frais de port dont le prix sera reporté sur le devis du Client. Les frais de port seront calculés en fonction des dimensions et de la destination de la commande, et communiqués au Client sur la facture.

5.2. Toute vente au départ de nos entrepôts ou ceux de nos prestataires, sera considérée comme livraison et sera soumise à des frais de port. L'enlèvement des produits effectué dans les locaux de SANE0 France ou de son prestataire par le Client n'est pas soumis aux frais de livraison.

Dans tous les cas de livraison, les risques de perte et de dommage afférents aux produits sont immédiatement transférés au Client aussitôt les produits remis.

5.3. Si le choix du transporteur ou mode de transport incombe à SANE0 France, sa propre responsabilité ne saurait être engagée.

5.4. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatifs. Aucun délai ou retard éventuels pour quelque cause que ce soit, ne pourra donner lieu à une quelconque indemnisation du Client ou encore à l'annulation d'une commande. SANE0 France pourra procéder pour quelque cause que ce soit, à une livraison partielle qui devra faire l'objet d'un paiement à due concurrence des produits livrés.

5.5. La vérification des Produits doit être faite lors de leur arrivée à destination finale. En cas d'avarie(s) ou de produit(s) manquant(s), il appartient au Client d'émettre immédiatement des réserves précises et complètes sur les documents de transport, de confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans les trois (3) jours qui suivent la réception des Produits (cf. art. L.133.1 et suivants du code de commerce) et d'en transmettre aussitôt la copie de ce courrier et de sa preuve de dépôt à SANE0 France.

6. RETOUR DE MARCHANDISE(S)

6.1. Tout retour de marchandise devra avoir fait l'objet d'un accord préalable et d'un N° de retour communiqué par SANE0 France sous réserve de refus par SANE0 France. Le N° de retour devra être visible à l'extérieur du ou des colis accompagné(s) de la copie de la facture ou du bon de livraison.

6.2. Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande. Le Client doit veiller à son exactitude. Toute commande renvoyée au dépôt de SANE0 France à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédiée aux frais du Client.

6.3. A réception de la marchandise retournée, SANE0 France procédera à un contrôle du ou des produits. En cas de détérioration partielle ou totale rendant le(s) produit(s) inutilisable(s) ou invendable(s), le Client fera intervenir ses assurances mais en effectuera son paiement intégral au comptant, net d'escompte, à SANE0 France.

6.4. Un retour justifié par une détérioration indépendante de la volonté du Client donnera lieu, au choix de la société SANE0 France, soit à un échange, soit à l'émission d'un avoir, à l'exclusion de toute autre indemnité. En cas d'échange, les frais d'expédition des produits échangés seront à la charge de SANE0 France et les risques de transport à charge du Client.

7. PAIEMENT

7.1. Le paiement de toutes nos factures s'effectue au comptant, net d'escompte. Toute autre délai de paiement ou condition particulière de vente fera l'objet d'un accord écrit émis par la société SANE0 France.

Nos factures doivent être réglées par chèque bancaire ou postal barré, par Carte Bancaire, par PayPal, ou encore par virement aux coordonnées suivantes :

Titulaire du compte : SANE0 France				
Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé	RIB Domiciliation
30002	00534	000009007H	87	CL SAINT-MAUR LE PARC
IBAN : FR33 3000 2005 3400 0000 9007 H87				BIC – ADRESSE SWIFT : CRLYFRPP

Quelle que soit la forme de règlement, aucun escompte n'est accordé.

Pour bénéficier d'un éventuel escompte sur facture, une convention d'escompte annuelle ou à la commande devra être impérativement signée entre SANE0 France et le client.

7.2. Hormis les cas de compensation légale, aucune compensation entre les sommes dues par le Client à SANE0 France au titre de la vente de produits, et toute autre somme que SANE0 France pourrait être amenée à devoir au Client à quelque titre que ce soit, ne pourra être réalisée par ce dernier, sans l'accord écrit préalable de SANE0 France.

7.3. Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard dont le taux sera égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, et l'application d'une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement de 40 € (art. L441-6 du Code du Commerce) appliqués à compter du premier jour suivant la date d'échéance.

Un tel retard entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité de l'encours restant dû. SANE0 France pourra en outre réclamer le remboursement des frais bancaires occasionnés par le retard et suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

7.4. En cas de rejet ou encore de refus du Client, de procéder au paiement à l'échéance de tout effet de commerce remis en banque, SANE0 France pourra procéder à la facturation au Client, d'un montant forfaitaire de cent cinquante (150) euros par moyen de paiement rejeté.

7.5. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur les intérêts de retard puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne. Tout incident de paiement ou détérioration du crédit du Client pourra justifier l'exigence de garanties, d'un règlement et d'une mise en attente suspensive de commande(s) en cours.

Sans préjudice des stipulations de tout autre accord intervenu entre les parties, SANE0 France se réserve le droit de demander le paiement avant expédition pour tout Client ne répondant pas ou plus, à ces critères.

8. GARANTIE

Tous les produits commercialisés par SANE0 France bénéficient en principe, au minimum du marquage CE. Les déclarations de conformité CE sont effectuées sous l'entière responsabilité des fabricants, distributeurs, fournisseurs de SANE0 France.

Sauf stipulation contraire indiquée dans les brochures, documents et tarifs, SANE0 France accorde une garantie limitée à un (1) an, applicable dans le cadre d'un usage normal.

Les conditions de retour d'un article sous garantie feront l'objet d'une demande préalable, formulée auprès de SANE0 France qui communiquera le N° de dossier de Service Après-Vente (SAV).

La garantie accordée par SANE0 France se limite au remplacement du produit à l'identique ou de son équivalent si ce produit n'est plus disponible, ou encore, à l'établissement d'un avoir dont le montant est minoré à 1/12^e par mois d'utilisation du produit. Les frais de retour restent à la charge exclusive du Client ; les frais d'expédition après remplacement du produit défectueux restent à la charge de SANE0 France.

9. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La marchandise livrée reste la propriété de SANE0 France jusqu'au paiement intégral de sa facture en principal et en accessoire.

Le Client doit prendre toute disposition s'agissant de l'entreposage des produits afin de les préserver contre tout dommage, avarie ou vol et souscrire à une assurance couvrant de tels risques.

Le Client devra informer SANE0 France par écrit sans délai en cas de saisie-arrest ou de toute autre intervention d'un tiers sur le(s) produit(s) payé(s).

Le Client s'engage à faciliter toute opération de constat diligente par SANE0 France dans le but de faciliter l'exercice d'une action de revendication. Notamment, en cas de redressement ou de liquidation judiciaire du Client, SANE0 France pourra unilatéralement et immédiatement faire dresser un inventaire du (des) produit(s) payé(s) en stock chez le Client.

Nonobstant la réserve de propriété, le Client aura la faculté de revendre les produits dans le cadre normal de son activité. En cas de revente, le Client s'oblige à informer les sous-acquéreurs que les produits sont grevés d'une clause de réserve de propriété et à avertir SANE0 France de cette cession afin qu'elle puisse préserver ses droits et, le cas échéant, exercer une revendication sur le prix de revente à l'égard du sous-acquéreur.

En cas de revendication, les produits en possession du Client seront présumés ceux encore impayés. Ils seront revendiqués par SANE0 France à due concurrence du montant des factures impayées.

10. PROPRIÉTÉ ET PROTECTION DE MARQUES, BREVETS, LOGOS ET PHOTOS

Les logos, photos, brevets, documents, textes et marques des produits commercialisés par SANE0 France, appartiennent à leur(s) détenteur(s) respectif(s) et sont soumis aux règles internationales de protection, de droits et d'usage. Toute collaboration avec logo, marque, texte, photo ou illustration que souhaiterait utiliser le Client de produit(s) commercialisé(s) par SANE0 France, doit être préalablement et impérativement visée par une autorisation écrite de SANE0 France, qui validera le cas échéant et sans obligation d'acceptation, le Bon A Tirer (BAT) ou la maquette tels que cela lui a été soumis.

SANE0 France se réserve le droit de retirer l'autorisation d'utiliser son nom et sa (ses) marque(s) à tout Client qui ne respecterait pas cette clause.

Concernant les logos, brevets, marques et photos de fournisseurs de SANE0 France, cette clause est applicable et transférable au profit des détenteurs desdits droits.

11. FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable des dommages causés au fait des retards ou manquements dans la réalisation des engagements qu'elles souscrivent par les présentes en cas de force majeure, au sens de la jurisprudence.

12. LOI APPLICABLE, TRIBUNAL COMPÉTENT

Le Tribunal de Commerce de NANTERRE sera seul compétent et la loi française sera seule applicable en cas de litige de toute nature concernant l'application ou l'interprétation des présentes CGV, ainsi qu'à la formation et à l'exécution des relations contractuelles entre SANE0 France et le Client.

13. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

13.1. Les caractéristiques, dimensions, poids... mentionnées dans les devis, tarifs et autres documents n'ont qu'une valeur indicative.

13.2. Avant toute utilisation d'un produit ou matériel, SANE0 France recommande de prendre connaissance du mode d'emploi et/ou de la Fiche Technique et de la Fiche de Données Sécurité. SANE0 France attire l'attention du Client sur les symboles, les indications de danger, les phrases de risques et les conseils de prudence, étiquetés sur les emballages des produits.

13.3. Les produits et matériels doivent être utilisés conformément à leur mode d'emploi et notice technique. SANE0 France ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences d'un emploi défectueux ou irréaliste des produits et matériels vendus.